



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ (450) 755-4782
☎ (450) 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

**Province de Québec
Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité que:

Que conformément à l'article 956 du Code municipal, un avis est donné à l'effet qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est convoquée, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 850 rue Principale à Saint-Ambroise-de-Kildare le lundi 8 décembre 2014 à 19 h 30.

Que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2015 et sur le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE CE 4^e JOUR DE NOVEMBRE 2014

Line Laporte
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 4^e jour de novembre 2014, entre huit et seize heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour de novembre 2014.

Line Laporte
Directrice générale et secrétaire-trésorière